

## Radio France obtient le renouvellement de son Label Diversité décerné par l'Afnor

**Premier média de service public à avoir obtenu le Label Diversité en 2013, Radio France est engagé dans une dynamique de progrès continu en faveur de la diversité et de l'égalité des chances.**

Le **renouvellement de ce label** le mardi 10 juillet 2018 a fait l'objet d'un audit mené au printemps par l'Afnor sur les pratiques de Radio France à Paris et en régions. Il a été **décerné pour une durée de quatre ans à Radio France après avis favorable à l'unanimité de la commission nationale de labellisation**. Cette commission associe des représentants de l'Etat, des représentants d'organisations syndicales de salariés, d'employeurs, ainsi que de l'Association nationale des Directeurs de ressources humaines (ANDRH).

Le Label Diversité est un **levier essentiel pour inscrire dans le long terme les engagements de Radio France en faveur de la diversité. Son renouvellement souligne un engagement toujours plus important de l'entreprise et une amélioration continue de sa politique Diversité**. Cette politique, partagée à tous les niveaux de l'entreprise, s'articule autour de **quatre axes prioritaires : l'égalité femmes / hommes, l'emploi et l'intégration des personnes en situation de handicap, la diversité des origines et l'équilibre intergénérationnel**. Radio France développera ces champs d'actions d'ici la fin de l'année 2018 en agissant sur un 5e thème : celui de l'inclusion des personnes LGBT dans le monde du travail.

**La commission de labellisation a mis en lumière l'efficacité des actions mises en œuvre par Radio France dans ces domaines.**

*« En tant qu'entreprise de service public, Radio France a un devoir d'exemplarité dans la lutte contre toute forme de discrimination. Le renouvellement du Label Diversité prouve que nous sommes désormais identifiés comme un acteur important de la cohésion sociale et vient ainsi conforter l'engagement quotidien des collaboratrices et collaborateurs de Radio France en faveur de la diversité. Nos actions ont vocation à être renforcées encore ces prochaines années. »,* précise Sibyle Veil, Présidente-directrice générale de Radio France.

La commission de labellisation s'est également déclarée favorable à une **candidature de Radio France au Label Egalité professionnelle** qui permettra à Radio France de souligner encore davantage son engagement et de structurer ses actions.

Celles-ci continueront à être **coordonnées par le Comité diversité et citoyenneté, présidé par Bérénice Ravache** et composé de représentants de toutes les directions de l'entreprise, en lien étroit avec Sophie Coudreuse, déléguée à l'Égalité des chances, Véronique Vone, chargée de mission handicap et diversité, ainsi qu'avec l'ensemble des référents et correspondants diversité et handicap de Radio France.

**Gaël HAMAYON**  
**[gael.hamayon@radiofrance.com](mailto:gael.hamayon@radiofrance.com)**  
01.56.40.21.41 – 06.84.10.49.91

**Peggy DREYER**  
**[peggy.dreyer@radiofrance.com](mailto:peggy.dreyer@radiofrance.com)**  
01.56.40.16.15

Assistante service de presse  
**Violaine LADHUIE**  
**[violaine.ladhuie@radiofrance.com](mailto:violaine.ladhuie@radiofrance.com)**  
01.56.40.24.51

[radiofrance.fr](http://radiofrance.fr)

